À l'attention de Madame Marilyne POULAIN
Préfète du Lot
Place Jean-Jacques Chapou
46009 CAHORS Cedex

Objet : Plan CASI : un manque de transparence inacceptable, la profession agricole ne peut plus rester sans réponses !

Madame la Préfète,

Nous sommes aujourd'hui à la mi-novembre et, malgré les nombreuses sollicitations et les alertes formulées depuis plusieurs semaines, nous ne disposons toujours pas d'une visibilité claire sur les modalités d'attribution du fonds de réarmement dans le cadre du Plan CASI.

La FDSEA du Lot, les Jeunes Agriculteurs du Lot, L'AOC Cahors et le Syndicat d'Élevage Ovin souhaitent aujourd'hui exprimer publiquement leur profond mécontentement face à la manière dont ce dossier a été conduit par les services de l'État.

C'est une première dans le Lot : un dispositif d'aide agricole d'une telle importance a été construit et mis en œuvre avec un niveau de transparence aussi insuffisant vis-à-vis de la profession.

Dès le début du dossier, des échanges ont bien eu lieu avec les organisations professionnelles sur les critères généraux d'attribution. Nous avons pris notre part dans cette réflexion collective. **En revanche, la mise en musique et la déclinaison concrète de ces critères, leur pondération et leur application dans le traitement des dossiers n'ont jamais été partagées avec la profession. Pas même avec la Chambre d'agriculture !**

le Lot est aujourd'hui le seul département d'Occitanie à avoir fonctionné de cette manière.

Ce manque de transparence entraîne aujourd'hui des conséquences très concrètes sur le terrain avec des situations incompréhensibles, des incohérences entre exploitations et, surtout, une incapacité pour les responsables professionnels à apporter des réponses fiables aux agriculteurs qui les sollicitent.

Soyons clairs, nous avons toujours été conscients que tous les agriculteurs ne pourraient pas bénéficier de cette aide. **En revanche, nous refusons que les règles du jeu ne soient pas clairement expliquées et que les représentants de la profession ne disposent pas des éléments nécessaires pour expliquer les décisions prises aux agriculteurs. »**

Les organisations syndicales demandent donc que les prochaines réunions d'informations organisées par la Chambre d'agriculture soient l'occasion d'apporter enfin des éclaircissements précis sur ce dispositif.

Nous attendons de l'administration qu'elle présente clairement les modalités d'application des critères, explique les choix opérés et permette de comprendre les situations rencontrées sur le terrain.

Il ne s'agit plus de renvoyer les responsabilités d'un acteur à l'autre. L'administration doit aujourd'hui assumer la conduite de ce dossier et apporter les réponses que les agriculteurs sont en droit d'attendre.

Au-delà du Plan CASI, c'est notre méthode de travail qui est en jeu. Cette situation nous inquiète profondément car elle révèle un fossé grandissant entre une administration qui semble travailler de son côté et une profession agricole qui découvre les décisions une fois qu'elles sont prises.

Cette méthode de fonctionnement n'est pas acceptable et nous ne voulons pas qu'elle devienne la norme.

Nous sommes à la veille d'une nouvelle réforme de la PAC. Les spécificités lotoises que nous avons réussi à faire reconnaître et défendre au fil des années sont aussi le fruit d'un travail collectif, d'échanges réguliers et d'une véritable concertation entre l'administration et la profession agricole.

Nous refusons de voir cette méthode de travail remise en cause. La profession agricole doit être associée en amont, écoutée et considérée comme un véritable partenaire, et non simplement informée une fois les décisions arrêtées.

Madame la Préfète, au-delà du seul dossier CASI, nous vous demandons de remettre de la transparence, du dialogue et de la concertation dans l'ensemble des dossiers agricoles du département.

La confiance ne se décrète pas. Elle se construit par des échanges sincères, des règles claires et des responsabilités assumées.

Nous attendons désormais des actes.

Le président FDSEA	Le Président JA	Le Président SEO	Le Président AOC Cahors
Frédéric DEILHES	Clément ROUQUIE	Etienne FOUCHE	Lucien DIMANI

